

NOUVELLES CONSIGNES DES VISITES AUX RÉSIDENTS DE L'EHPAD

- 1- Du **lundi au vendredi** (dans la mesure du possible car il faut toujours sonner et attendre que quelqu'un vienne vous ouvrir la porte) de **13h à 18h** (couvre-feu)
- 2- **2 visiteurs** maximum par chambre
- 3- **Gestes barrières** obligatoires et **masque chirurgical** uniquement

A votre arrivée (avec 1 masque chirurgical):

- 1- **Sonnez** et attendez qu'on vous ouvre (parlez près du micro pour vous faire bien entendre)
- 2- **Désinfection** des mains
- 3- Remplissage du registre des visites (n'oubliez pas la **date** !)
- 4- Prise de **température**

Un point sera fait le 25 mars lors du Conseil de Vie Sociale (sauf mesures contraires de l'ARS auparavant).

Si les mesures n'étaient pas respectées ou en cas de dérives des consignes, des mesures plus contraignantes seront remises en place.

Visites le week-end et les jours fériés:

Le personnel viendra ouvrir la porte de l'EHPAD à **14h00**, à **15h00** et à **16h00**. Vous voudrez bien venir quelques minutes avant pour ne pas manquer cette ouverture. Merci de respecter cela, de **ne pas venir entre ces horaires**, sans quoi nous ne pourrions continuer les visites le week-end.